

Projet parc éoliennes St-Cyprien

Bureau d'Audience Publique

Par:

Annie Matthyssen

Rédigé le :

28 mai 2015

Monsieur le ministre David Heurtel,

J'aimerais profiter de la tribune pour faire valoir mon opinion.

De premier abord, on pourrait croire les promoteurs, qui pour faire valoir leur projet, parlent d'une énergie verte et renouvelable. Mais lorsqu'on y regarde de plus près, cela nécessite énormément d'énergie fossile pour fabriquer ces mastodontes puisque chaque éolienne comprends 500 m³ de béton, soit environ 1100 tonnes métriques de ciment qui doit être transporté jusqu'à destination, en plus de 45 tonnes d'acier pour l'armature, le tout ayant une longévité estimée de maximum 25 ans seulement. Bravo pour l'empreinte écologique!

Ensuite, une question pourtant bien simple me vient à l'esprit quant à la nécessité de ces éoliennes : pourquoi Hydro-Québec se borne-t-il à vouloir implanter des parcs éoliens dans les régions québécoises alors qu'ils ne sont pas rentables. Dans la récente augmentation de 2,8% de nos factures d'électricité, 2,2% a servi et servira à éponger les pertes dûes aux éoliennes déjà existantes. Si effectivement l'hydro-électricité est si économique et que nous avons les réserves d'électricité nécessaire pour notre province alors pourquoi se borner à vouloir installer un système inefficace, non durable et non fiable. L'énergie éolienne coûte à Hydro Québec 14 sous le Kw alors qu'il est vendu 7.2 sous au consommateur. Où est la logique?

Une aberration que vivrons les futurs voisins des éoliennes est qu'ils perdront jouissance de leur terrain puisque dans un rayon de 2 km, les usages et les constructions devront être soumis à des conditions très restrictives. Exemple, interdiction de faire une table champêtre ou même d'ouvrir un kiosque. Ces gens ne seront donc plus chez eux. De plus, lorsqu'ils voudront vendre leur propriété, ils subiront une forte perte de valeur.

Certains éoliens du parc de Saint-Cyprien passe très proche d'une piste motoneige et de VTT. Vus les risques de chutes de glaces, que va-t-il advenir des retombés économiques de la région? Doit-on couper le pain et le beurre de toute une communauté pour satisfaire les 4 producteurs?

Dans une province, où les gouvernements parlent de plus en plus de souveraineté alimentaire, ne trouvez-vous pas qu'il faut protéger le peu de terre qu'il reste de cultivable (moins de 2% au Québec) qui de plus est dans le jardin du Québec?

En conclusion, je suis défavorable au projet parce que je considère que socialement ça fait plus de malheureux que d'heureux. Ne pourrait-on utiliser des générateurs à marées ou bien des panneaux solaires sur les maisons qui n'enlaidiront pas nos paysages?

Bien à vous,

Annie Matthyssen, productrice agricole

Henryville, Qc
J0J 1E0